

Les toits sont un potentiel de surfaces non négligeables qui peut être valorisés pour la préservation de la biodiversité et la création de lien social. Sur de nouvelles constructions ou sur des bâtiments existants, quelques conditions doivent être réunies. La portance du toit, son imperméabilisation, son accessibilité, la sécurité des usagers, l'alimentation en eau sont quelques préalables à analyser.

Selon la nature du toit différentes opérations peuvent s'y passer :

### 1. Les toits à biodiversité:

Ce sont des toitures qui ne sont pas forcément d'un accès facile mais qui peuvent accueillir une biodiversité qui va s'enrichir au fil du temps, du fait du peu de visiteurs.

Végétaliser un toit présente plusieurs avantages :

- Meilleure isolation du bâtiment dont moins dépenses de chauffage,
- Plus grande durée de vie de l'étanchéité, du fait qu'elle est moins soumise à la dilatation entre les périodes chaudes et froides,
- Rétention de l'eau pluviale limitant le retour rapide au réseau d'eau pluviale. Limitation des inondations,
- Augmentation des surfaces vertes et donc de l'évapotranspiration. L'hygrométrie de l'air est plus importante, ce qui peut diminuer la température des villes,
- C'est un îlot de nature en ville qui permet l'installation d'une biodiversité moins soumise à la présence de l'homme.

### - Les toits potagers:

Grâce à leur situation, les toits bénéficient en général d'un bon ensoleillement. C'est une occasion pour y lancer des projets de potager urbain. Quelques expériences voient le jour en France, mais les pays anglophones ont une longueur d'avance sur nous.

Pour découvrir l'expérience du Canada suivre ce lien : <http://www.urbainculteurs.org/Accueil.html>

Ces projets vous intéressent, vous souhaiteriez proposer cette idée à Rennes. Prenez contact avec l'association

### - Les toits apicoles :

L'apiculture urbaine fait de plus en plus en plus parler d'elle.....

Découvrir les expériences du Canada [http://www.urbainculteurs.org/Miel\\_urbain.html](http://www.urbainculteurs.org/Miel_urbain.html)